

Objet : définition de la liste des libellés pouvant entrer dans la constitution du nom d'une spécialité d'ingénieur

- *Vu la délibération 2013/06-01 de la Cti du 9 juillet 2013 relative à l'établissement de la nomenclature autorisée pour les spécialités des titres d'ingénieur*
- *Vu la délibération 2014/06-05 de la Cti du 11 juin 2014 relative à la dénomination des institutions et des spécialités*
- *Vu l'analyse produite par le groupe de travail ad hoc*
- *Vu l'analyse des lettres d'intention produites par les écoles concernant l'ouverture de nouveaux programmes*

La commission des Titres d'ingénieur a adopté la présente délibération

Afin de rationaliser les noms officiels de spécialité et assurer leur lisibilité dans le temps ainsi que leur reconnaissance internationale, la Cti a décidé de préciser les règles de constitution de ces intitulés de spécialités.

L'intitulé de spécialité d'une formation d'ingénieur devra être constitué d'au plus deux libellés pris dans la liste du tableau 1 en annexe. Dans le cas de deux libellés, ces derniers pourront être reliés soit par une conjonction (« et »), soit par une préposition (« de », « pour »...)

Cependant, la Cti pourra autoriser, au cas par cas, des formations à adopter ou à conserver des libellés figurant dans le tableau 2.

Cette dénomination officielle de la spécialité pourra être complétée, à des fins de communication par une dénomination d'usage de dix mots au plus ou une liste d'au plus dix mots clés choisis librement, qui figureront dans les données certifiées et dans les avis publiés par la Cti.

Les règles relatives à la dénomination officielle des spécialités s'appliquent, pour la campagne 2015-2016, aux demandes de nouvelles spécialités et à la mise en conformité de la dénomination des spécialités sollicitant le renouvellement de leur habilitation.

Tableau 1 : Liste des libellés pouvant entrer dans la constitution d'un intitulé de spécialité

1.	Aéronautique et espace (ou aérospatiale)	Aerospace engineering
2.	Agroalimentaire	Food engineering
3.	Agronomie	Agricultural engineering
4.	Automatique	Control engineering
5.	Bâtiment	Construction eng. or Civil eng.
6.	Chimie	Chemistry
7.	Électronique	Electronics
8.	Énergétique	Energetics
9.	Environnement (pas seul)	Environment (and...)
10.	Génie biologique	Bioengineering
11.	Génie biomédical	Biomedical engineering
12.	Génie chimique	Chemical engineering
13.	Génie civil	Civil engineering
14.	Génie de l'aménagement	Urban planning engineering or Urbanism and spatial planning
15.	Génie de l'eau	Water (resources) engineering
16.	Génie des procédés	Process engineering
17.	Génie électrique	Electrical engineering
18.	Génie hydraulique	Hydraulic engineering
19.	Génie industriel	Industrial engineering
20.	Génie maritime	Marine engineering
21.	Génie mécanique	Mechanical engineering
22.	Génie nucléaire	Nuclear engineering
23.	Génie physique	Physical engineering
24.	Génie urbain	Urban planning engineering
25.	Géomatique	Geomatics
26.	Gestion des risques	Risk management
27.	Informatique	Computer science
28.	Informatique industrielle	Computer engineering
29.	Instrumentation	Instrumentation
30.	Matériaux (précision possible du type de matériaux : polymères, céramiques, métalliques...)	Materials science or materials
31.	Mathématiques appliquées	Applied mathematics
32.	Mécanique	Mechanical engineering
33.	Mécatronique	Mechatronics
34.	Multimédia	Multimedia engineering
35.	Photonique	Photonics
36.	Réseaux	IT networks engineering
37.	Santé (pas seul)	Health (and...) or ... for health
38.	Sciences de la Terre	Earth sciences
39.	Sécurité (pas seul)	Security (of...)
40.	Systèmes d'information	Information systems
41.	Technologies de l'information	Information technology
42.	Télécommunications	Telecommunications
43.	Travaux publics	Civil engineering

Tableau 2 : intitulés spécifiques autorisés au cas par cas

<ul style="list-style-type: none">• bioinformatique• bois• emballage et conditionnement• horticulture• logistique• microbiologie• microélectronique• microsystemes	<ul style="list-style-type: none">• microtechniques• paysage• plasturgie• robotique• systèmes () embarqués• textiles (et fibres)• topographie
---	---

Délibéré et approuvé en séance plénière à Nancy, le 11 février 2015.



Le président
Laurent MAHIEU